



Confrérie du Comté de Boussu

Chers Confrères,

Nous avons le plaisir de vous inviter au **XIIè chapitre** qui se déroulera selon le programme annexé, le **samedi 18 avril 2026**.

Comme chaque année, pour notre cérémonie protocolaire, l'administration communale met à notre disposition la salle du conseil (la chapelle néogothique de l'ancien orphelinat de Boussu).

Lors des déplacements dans la localité, nous serons accompagnés par la Fanfare Royale « « Les Chasseurs de Binche ».

Le verre de l'amitié sera servi dans le parc du château.

Le repas, animé par Phil Nyer, sera servi dans les « Caves du Châtelain » à 13h30 précises, rue du Moulin, 74. Nous bénéficions pour cela de la générosité de la propriétaire.

Nous devons rappeler que les inscriptions pour le repas ont une date limite. Elle est fixée au **25 mars 2026**. Au-delà de cette date, nous ne pourrions plus rembourser les montants qui nous auraient été versés. La capacité maximale de notre salle est de 150 personnes. Priorité aux premiers inscrits

Nous serons heureux de nous retrouver lors de notre fête et nous espérons que votre présence nous confortera dans notre espoir de former une grande famille, avec l'objectif essentiel de soutenir l'ASBL « Gy Seray Boussu », dans la gestion du château, l'organisation d'expositions thématiques et l'entretien du parc tout en promouvant les produits spécifiques de notre terre boraine.

Avec toute notre amitié confraternelle.



Chapitre de la Confrérie du Comté de Boussu
18/04/2026 à 13h30

Amer du château et sa dégustation apéritive



La tourte de blanc-manger de la Confrérie
Salade en folie



Le cochon de lait farci
Sauce à l'Amer du Château
Gratin dauphinois enroulé au lard
Ballotins de haricots verts et carottes.



Petite palette de fromages régionaux



Le crumble de pagnon borain
Compotée pommes -poires



Café et mignardises

Bières, vins blancs et rouges, softs à prix démocratiques. Eaux à discrédition